

Filière : AUTOMOBILE
CQP Technicien Après Vente Automobile
Titre professionnel Technicien Expert Après Vente Automobile

 **Tenue de travail obligatoire à l'atelier :**

- Une blouse et un pantalon
- une paire de chaussures de sécurité
- une paire de gants anti coupure

Possibilité de vous fournir chez le fournisseur ARC au 05 56 94 73 71
Situé au 197 CRS Marne 33800 Bordeaux



Les tee-shirts, sweats et survêtements (jogging) sont interdits dans les ateliers.

Ils ne sont pas considérés comme tenue de travail.

- **Important** : Conformément aux textes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité du travail, l'apprenti ou stagiaire ne sera admis en atelier que s'il est en possession de sa tenue réglementaire. En cas de manquement à cette obligation, les sanctions prévues au règlement intérieur seront appliquées.

 **Outillage individuel**

- 1 multimètre 2000 points
- 1 Clé USB 4Go
- 1 Calculatrice
(interdiction de l'utilisation du téléphone portable sous peine de sanction)

 **fournitures spécifiques**

- Classeur format A4 grand modèle
- 1 paquet de feuilles blanches petit carreau
- Intercalaires plastiques
- 6 stylos de couleurs (feutre fin qui puisse écrire sur du calque sans baver)
- 1 jeu de surligneurs (type "stabilo")
- 1 règle

 **Des fournitures supplémentaires et/ou spécifiques pourront vous être demandées lors des premiers cours.**